

Les Promesses du Sacré-Cœur

DOUZIÈME PROMESSE

"A tous ceux qui communieront les premiers Vendredis du mois, neuf fois de suite, je promets la grâce de la pénitence finale; ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements. Mon cœur se rendra leur asile assuré à cette heure dernière."

Couronnement des onze précédentes, cette promesse du Sacré-Cœur nous est encore une preuve de la tendre sollicitude du Sauveur envers l'humanité qu'il veut à tout prix sauver et rendre heureuse éternellement. Voulons-nous désormais faire quelque chose pour plaire à Jésus? Rassasions la soif qu'il a de nos âmes: efforçons-nous de comprendre au pied du Très Saint Sacrement, où vit et palpite son Cœur adorable, le prix d'une âme rachetée au prix de tout le sang du divin Rédempteur. Ne laissons passer aucune occasion de rappeler à nos parents, amis, connaissances la pensée salutaire des fins dernières, et la "Grande Promesse du Sacré-Cœur": d'assurer le salut éternel des personnes qui communient neuf premiers vendredis du mois de suite.

I. — Adoration

Prosterné au pied de votre trône de grâce et de miséricorde, ô mon Dieu, uni à votre confidente, la Bse Marguerite-Marie, je viens aujourd'hui chercher à vos pieds un nouveau motif de confiance pour mon heure dernière. Misérable pécheur, trop souvent infidèle à mes devoirs et à vos bontés, sourd à vos appels réitérés pour m'attirer tout à vous, j'ai sujet de craindre de ma faiblesse actuelle, et plus encore pour l'heure de